

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 06 Octobre 2021** à 18h00 Salle Edith Piaf 41 Rue Fauqueux à Masny que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : 33 (titulaires et suppléants)

Absents : 4

Procuration : 8

Etaient présents (délégués titulaires) : 29

Pour la CCCO : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Donato MIRAGLIA - Eric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Christophe BLERVACQUE - Romain DAPVRIL - Muriel DOUDOK - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Christine ERADES - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Maryline LUCAS - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 4

Pour la CCCO : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Jean-François JOOS suppléant de Jean-Claude DESMENEZ – Thierry GOEMINE suppléant de Yaël CZUPRYNA - Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 8

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Julien QUENNESSON donne pouvoir à Maryline LUCAS.

Pour DOUAISIS AGGLO : Lisiane DUBUS donne pouvoir à Jean-Luc HALLE - Reine Elise CARLIER donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Gilles BARBIEUX donne pouvoir à Jacques LECLERCQ - Damien FRENOY donne pouvoir à Claude HEGO - Karim BACHIRI donne pouvoir à Jamila MEKKI - Philippe ROSZYK donne pouvoir à Alain DUPONT.

Etaient absents et excusés : 4

Pour la CCCO : Marc DELECLUSE.

Pour DOUAISIS AGGLO : Jean-Christophe LECLERCQ - Franck VALEMBOSIS - Christophe CHARLES.

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT ET SUPPRESSION DE QUATRE EMPLOIS PERMANENTS

1/ Suppression de quatre emplois permanents :

Faisant suite à des avancements de grade et à un départ au sein du pôle mobilité, le SMTD a créé des emplois permettant d’assurer le recrutement et le déroulement de carrière de ses agents.

Ces créations successives ont contribué à enrichir le tableau des effectifs sans qu’aucune suppression n’ait eu lieu. Par conséquent, le tableau des effectifs du SMTD compte des postes vacants et n’ayant pas vocation à être pourvus.

C’est dans ce contexte, que le SMTD a saisi le Comité technique paritaire du centre de gestion du Nord afin d’obtenir son avis sur la suppression de quatre postes vacants dans son tableau des effectifs. Lors de la sa réunion en date du 8 avril 2021, le CTP a émis un avis favorable aux suppressions suivantes :

- **Suppression d’un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe** : Suite à un départ du SMTD, le nouveau recrutement a été effectué sur un grade d’ingénieur.
- **Suppression d’un poste de rédacteur** : Un poste de rédacteur a été créé par délibération en date du 24 février 2010 mais n’a **jamais été pourvu**.
- **Suppression d’un poste d’adjoint administratif** : Les vacances au poste d’adjoint administratif inscrites au tableau des effectifs font **suite à des avancements de grade**.
Un poste d’adjoint administratif est conservé vacant en cas de besoin de recrutement à court ou moyen terme.
- **Suppression d’un poste d’ingénieur en chef** : La vacance d’un poste d’ingénieur en chef inscrite au tableau des effectifs fait **suite à un avancement de grade**.

Il est à noter la stabilité des effectifs au sein du SMTD depuis 2018 : 12 fonctionnaires et 2 contractuels (dont 1 sur emploi fonctionnel).

2/ Création d’un emploi permanent :

Il revient à l’assemblée délibérante du SMTD de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services du SMTD.

La flotte de vélos à assistance électrique du SMTD qui s’élève actuellement à 165 vélos devrait atteindre plus de 200 vélos fin 2021. Le service VELLOW est désormais ouvert aux entreprises, associations et EPCI du territoire. L’activité se développe fortement et nécessite le recrutement d’un agent à temps complet rattaché au pôle Mobilité.

Dès lors, il est proposé de créer un poste d'agent en charge du service VELLOW relevant de la catégorie B, du cadre d'emploi des techniciens et du grade de technicien principal de 1^{ere} classe.

Cet agent assurera la partie commerciale (accueil des usagers, gestion des contrats et promotion du service) et la partie technique (maintenance de l'ensemble du parc de VAE).

Ce poste pourra être pourvu par un fonctionnaire ou à défaut par un agent contractuel rémunéré selon la grille indiciaire du grade.

Avis favorable du Bureau Syndical lors de la séance du 22 septembre 2021.

Il est donc demandé au Comité Syndical de bien vouloir supprimer les 4 emplois permanents, créer un poste de technicien principal de 1^{ere} classe et valider la révision subséquente du tableau des effectifs

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 41

Suffrage exprimé : 41

Pour : 41

Contre : 0

Abstention : 0

DECIDE la suppression des 4 emplois permanents, la création d'un poste de technicien principal de 1^{ere} classe et VALIDE la révision subséquente du tableau des effectifs

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

ETAT DU PERSONNEL PERMANENT
AGENTS TITULAIRES DE DROIT PUBLIC ET EMPLOI FONCTIONNEL
TABLEAU DES EFFECTIFS

Grades ou emplois	Catégorie	Pourvus	Vacants
SECTEUR ADMINISTRATIF			
Administrateur	A +	0	1
Emploi Fonctionnel de DGS	A +	1	0
Attaché Principal	A	1	0
Attaché Territorial	A	1	1
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	0	1-1=0
Rédacteur Principal de 2ème Classe	B	0	0
Rédacteur	B	0	1-1=0
Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe	C	2	0
Adjoint Administratif Principal de 2ème Classe	C	2	0
Adjoint Administratif	C	0	2-1=1
TOTAL		7	3
SECTEUR TECHNIQUE			
Ingénieur en Chef hors Classe	A	1	0
Ingénieur en Chef	A	0	1-1=0
Ingénieur principal	A	0	0
Ingénieur	A	1	0
Technicien principal de 1ère Classe	B	1	+1
Technicien principal de 2ème Classe	B	1	0
Technicien	B	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0
Agent de maîtrise	C	0	1
Adjoint technique principal 1ère Classe	C	1	0
Adjoint technique principal 2ème Classe	C	0	1
Adjoint technique	C	0	0
TOTAL		6	2
TOTAL GENERAL		13	6

SMTD-21-10-1-4

ETAT DU PERSONNEL PERMANENT
AGENT NON TITULAIRE DE DROIT PUBLIC (hors emploi fonctionnel)
TABLEAU DES EFFECTIFS

Grades ou emplois	Secteur	Effectifs	Rémunération	Contrat
SECTEUR ADMINISTRATIF				
Attaché Principal	Administratif	1	Indiciaire	CDD 3 ans
TOTAL		1		